

Woluwe - St-Pierre, 20 juin 1911

Mon cher directeur,

Je viens de recevoir de M. de Wahl deux articles, que je vous remets ci-joints, pour le prochain N^o de Discussions. Que dois-je faire? Veuillez me donner vos instructions à cet égard.

M. de Wahl semble tellement irrité que je crains qu'il ne prooque de graves difficultés. Pour le calmer nous devons, je crois, lui donner une certaine satisfaction: publier l'un des articles (propositions de St. Peano) et lui demander de retirer l'autre. Si vous le voulez, je lui écrirai dans ce sens et tâcherai d'apaiser son irritation.

En ce qui concerne le fond de la question traitée par M. de Wahl, je suis en principe contre l'adoption de tout système de dérivation qui aurait pour résultat de multiplier les vocables internationaux.

Cependant, vu que le principe de l'adoption d'un système de dérivation compte un très grand nombre de partisans au sein de notre Académie, je serais disposé à faire une concession qui donne satisfaction aux partisans de la dérivation régulière: MM. de Wahl, Rosenbuzer, Michaux, Kolowrat, Monseur,

etc. Cette concession consisterait dans l'adop-
tion d'une sorte de principe Mackensenik
formulé comme suit :

1^o Lingua de Academia habe systema
regulare de formatione de vocabulis deriva-
to..... (suivent les principes de deriva-
tion)

2^o In casu ubi vocabulo formato secundo
praecedente systema de derivatione es
differente de vocabulo naturale (interna-
tionale), lice uti sive forma regulare, sive
forma naturale.

Ce système donnerait satisfaction aux deux
partis en présence : habe systema ou non
habe systema. Je le proposerais dans un but
de concorde. Que pensez-vous de l'idée ?

J'ai bien reçu votre honorée carte postale
du 17-VI-10.

J'ai écrit à M. Triola pour l'engager à
payer la somme de 10 fr. à M. Pagliaro. Je
me permets de suggérer la proposition de presen-
ter M. Triola comme membre de l'Académie
(Academico). C'est un interlinguiste instruit,
actif, partisan en principe de la langue de
M. Molenaar, mais qui accepterait en
fait toute langue constituée sur des bases
naturelles, sans mutilation par un système
artificiel de dérivation.

M. Kolowrat m'a encore envoyé un
petit article, intéressant, concernant l'em-
ploi des mots in, ante et post dans le
sens temporel ou local. Ex. Illo veni
ante me = ante que me veni. La conclu-
sion est : les 3 mots susdits peuvent s'employer
dans les deux sens (loco aut tempore) ; il n'est
pas nécessaire d'adopter des mots différents,
comme en Tolo et dans un langues modernes,
pour distinguer : de loco et de retro. E' avant
et de vant. Cet article est écrit en Latino S. F.
Je l'ai envoyé à l'imprimeur.

M. Harth m'envoie un article écrit en
Latino cum ± flexione dans lequel il
montre que les langues grecque et hé-
braïque peuvent fournir des mots à la
langue internationale. C'est plutôt une
liste de mots internationaux tirés du grec
et du hébreu. L'article n'est pas sans inté-
rêt, mais il est peu utile, vu que les mots
qu'il cite sont des mots internationaux
usités dans les 7 langues. J'ai envoyé cet
article à l'imprimeur.

En ce qui concerne le changement
de la constitution de notre Académie,
je vote pour la dissolution de l'Acadé-
mie et la reconstitution de celle-ci
conformément à la formule que vous
proposez. En ce qui concerne les statuts

J'ai accepté le règlement publié par vous sans
Discussions (en Idiom Neutrale) avec les
changements que vous proposez. Je préfé-
rais le nouveau règlement proposé par M.
Bouto, qui est plus libéral.

Je trouve la constitution de votre Acadé-
mie trop aristocratique. Lorsque vous juge-
rez le moment opportun, je voudrais bien
proposer que les Academicos soient élus
par les socios, ^{correspondants} c'est à dire par tous ceux qui
payent 10 ps. Actuellement votre Académie
se recrute elle-même par cooptation; c'est
réactionnaire; nous devons rattacher
notre Académie au suffrage populaire.
Nous pourrions (par le fait même) donner des
droits aux socios ^{correspondants} et gagner plus d'ar-
gent pour alimenter le caisse de M. et
Papiero. Actuellement les socios ^{correspondants} n'ont
aucun droit, sauf le droit de payer 10 ps.

J'attends vos instructions concer-
nant les articles de M. de Well et vous
supplie de faire tout ce que votre dignité
vous permettra de faire pour donner quel-
que satisfaction à M. de Well, sans l'ent-
rêe de la concorde.

Je suis, aussi, heureux d'avoir votre
opinion concernant les questions linguis-
tiques que je vous ai écrites dans cette
lettre et dans ma précédente lettre.

Votre dévoué,

J. Meysman

in Woluwe - St-Pierre, près Bruxelles.

Mr. Meysman ne m'a pas encore fait parvenir son article.